



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.T.P.A.
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 février 2011, Chez Custom Metal**

Étaient présents : (13 personnes)

Mme Marie-Claude Desrochers, présidente	Mme Catherine Bédard
M. Pierre Pistagnési, président-élu	M. Alain Bérubé
M. Janick Lemay, trésorier et représentant CPWA	M. Michel Binet
M. Daniel McDuff, président sortant	M. Alain Bouchard
M. Gilles Céré, représentant APWA	Mme Sylvie Bouchard
M. Eric Langlois, secrétaire	M. Michel Tremblay
	M. Alexandre Zalzal

Étaient absents : (11 personnes)

M. Jean-Guy Courtemanche, directeur région 1	M. Mario Lachapelle
M. Guy Bergeron	M. Carl Minville
M. Patrick Caron	M. Michel Potvin
Mme Claudine Claessens	M. Michel Toutant
M. Sylvain Courtemanche	M. Daniel Trudeau
M. Luc Duval	

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Mme Marie-Claude Desrochers préside la réunion qui commence à 13h35.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité; proposé par M. Alain bouchard, secondé par Mme Sylvie Bouchard.

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, RÉUNION DU 25 JANVIER 2010

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité; proposé par M. Pierre Pistagnési, secondé par M. Daniel McDuff.

4.0 AFFAIRES DU CHAPITRE

4.1 **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE, MME MARIE-CLAUDE DESROCHERS**

Politique de tarification et d'exposition :

Mme Desrochers aborde la question de la politique de tarification des activités de l'ATPA pour les non-membres. Actuellement, la Conférence-Neige applique un différentiel de tarification de 15%. Après discussion, le CA adopte la résolution suivante :

« Il est résolu que dorénavant les activités de l'ATPA prévoient un tarif non-membre supérieurs d'environ 15% au tarif membre applicable. Cette politique ne s'applique pas toutefois au Colloque 2011 dont la tarification a déjà été publiée et transmise aux membres. »

Proposée par M. Alain bouchard, secondée par M. Michel Tremblay, adopté à l'unanimité.

En ce qui concerne la politique pour exposer lors des activités de l'ATPA, le CA adopte la résolution suivante :

« Il est résolu que dorénavant une compagnie privée offrant des produits et/ou services doit être membre associé pour pouvoir être exposant aux activités de l'ATPA, cette exigence ne s'appliquant pas aux organismes gouvernementaux, municipaux ou sans but lucratif. »

Proposée par Mme Marie-Claude Desrochers, secondée par Mme Sylvie Bouchard. La proposition est soumise au vote : 12 pour, 1 contre. Adoptée.

Le secrétaire transmettra une copie des présentes résolutions à la présidente et à chaque comité.

Dans le cas du Tournoi de hockey, il suffit qu'une ville ait un membre, pour que la ville participante puisse bénéficier du tarif membre.

En ce qui concerne le Colloque de l'ATPA, Mme Sylvie Bouchard transmettra à M. Jean-Guy Courtemanche, la liste des membres. À son tour, M. Courtemanche transmettra à Mme Bouchard la liste des inscrits au Colloque 2011 afin qu'elle puisse vérifier leur statut de membre.

Renouvellement du kiosque de l'ATPA :

Il est proposé d'utiliser la structure actuelle avec un nouveau fond. Mme Claessens entreprendra les démarches nécessaires avec le fournisseur.

Protocole :

Il est convenu que le président sortant soit chargé du protocole. Mme Desrochers informe les membres du CA que la conjointe de M. Guy Bergeron a eu un infarctus. M. Mc Duff s'occupera des modalités visant à transmettre de la part de l'ATPA les souhaits de rétablissement à la conjointe de M. Bergeron.

Motion de félicitations au comité du Colloque de l'ATPA :

Mme Desrochers informe les membres du CA que le Colloque 2010 a rapporté 20 000\$ de profit net. Le CA félicite M. Jean-Guy Courtemanche et son équipe pour le travail accompli et le succès du Colloque.

4.2 RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA RÉGION 1, M. JEAN-GUY COURTEMANCHE

Ce point est discuté par Mme Desrochers compte tenu de l'absence de M. Courtemanche. M. Courtemanche était présent au CE qui précédait ce CA.

La prochaine rencontre du « board of directors » aura lieu la fin de semaine de Pâques.

M. Courtemanche terminera son mandat de Directeur de la région 1 lors du congrès de Denver. Il est proposé de présenter la candidature de M. Courtemanche à titre de « Director at Large » au sein de l'APWA. Le CA appuie la proposition.

M. Rick Stinson serait un bon candidat de relève au poste de Directeur de la région 1.

4.3 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ APWA, M. GILLES CÉRÉ

M. Céré a entrepris les démarches pour l'organisation du « Spring Meeting » des régions 1 et 2 de l'APWA qui aura lieu à Québec du 13 au 16 mai 2011. L'hôtel et la salle de réunion sont réservés.

Les membres reçoivent beaucoup de courriels de l'APWA pas nécessairement pertinents ou non-désirés. Il y aurait lieu de voir s'il est possible de limiter l'envoi de ces courriels.

Certains membres du CA se questionnent sur les avantages pour les membres de l'ATPA qu'apporte le membership à l'APWA. Le CA mandate M. Céré à lui produire l'inventaire de ces avantages pour la prochaine rencontre prévu en mars.

4.4 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ CPWA, M. JANICK LEMAY

Une des principales actions du CPWA est de faire du lobby auprès du gouvernement fédéral sur des questions qui touchent le domaine des travaux publics. Ce lobby a probablement joué un rôle favorable sur les échéances reportées du programme fédéral des infrastructures. Le CPWA a d'ailleurs pris part à la consultation pré budgétaire du gouvernement.

4.5 RAPPORT DU TRÉSORIER, M. JANICK LEMAY

M. Lemay a vérifié les possibilités de placements pour les actifs de l'ATPA. L'association est en bonne santé financière. M. Céré souligne la nette progression de la santé financière de l'ATPA depuis ces deux dernières années.

Le CA mandate M. Lemay à produire une ventilation des coûts du membership à l'APWA.

5.0 RAPPORT DES COMITÉS

5.1 COLLOQUE ANNUEL

Le CA confirme son accord pour la nouvelle tarification du colloque 2011 qui a été transmise au membres plus tôt cette année.

5.2 FORMATION

M. Patrick Caron et Mme Desrochers envisagent de rencontrer le maire de Rimouski afin de promouvoir les formations.

La prochaine saison de formation se tiendra dans les nouveaux locaux qui seront inaugurés dans deux semaines. Il y a à date 60 inscriptions..

5.3 OMNIUM GUY BERGERON

Une réunion du comité golf est prévue en mars.

5.4 TOURNOI DE HOCKEY

20 équipes ont confirmé leur participation au tournoi de hockey.

M. Gilles Dupuis en est à sa 25^{ième} organisation du tournoi de hockey. En remerciement pour son dévouement, le CA convient d'inviter gracieusement M. Dupuis au Colloque 2011.

5.5 Conférence-neige

Le programme de la Conférence-Neige est prêt et le mailing s'effectuera dans les prochains jours.

5.6 SERVICES AUX MEMBRES

Le renouvellement du membership des entreprises se passe bien. Le nouveau tarif de 500\$ pour membres associés ne semble pas nuire au membership. On remarque que le nouveau formulaire est mieux complété que le formulaire précédent.

6.0 DIVERS

Aucun sujet.

7.0 PROCHAINE RÉUNION

Le prochain CA aura lieu le mercredi 23 mars 2011 chez BPR. Il est proposé que le CA du mois d'avril se tienne dans les nouveaux locaux du Cegep.

8.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 15h30, il est proposé par M. Alain Bérubé, secondé par M. Gilles Céré, de lever l'assemblée.
Adopté à l'unanimité.

Préparé par :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'E. Langlois', is written over the text 'Préparé par :'. The signature is fluid and cursive.

Éric Langlois, Secrétaire